



Association des Anesthésiologistes Libéraux
57 rue du Dr Albert SCHWEITZER
MERIGNAC 33700
Site web: <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>

LE SECTEUR OPTIONNEL

Pour des raisons dogmatiques la sécurité sociale par la voie de son directeur Frédéric Von ROECKEGEN refuse l'accès au secteur optionnel des anesthésistes non chef de clinique (alors que le surcout sera payé par les mutuelles et non par la sécu) au prétexte que l'offre en secteur opposable doit perdurer.

Ceci est non seulement injuste (car bloquent en S I ceux qui en 90 avaient fait le choix de la médecine purement conventionnelle) mais faux car les chirurgiens en S II resteront en SII et ceux en S I passeront en secteur optionnel.

Ainsi on peut affirmer que ce secteur optionnel signe la mort de la chirurgie privée en secteur I.

H MOUYSSET (Vice Président AAL)